



CONSEIL CENTRAL DES LAURENTIDES

289, De Villemure, 2^e étage, St-Jérôme (Qc.) J7Z 5J5
Courriel : ccsnl@videotron.ca Site Web : www.ccsnl.org
Télécopieur : (450) 438-5869 Téléphone : (450) 438-4197

St-Jérôme, le 10 janvier 2012

AUX PERSONNES DIRIGEANTES DES SYNDICATS AFFILIÉS AU CONSEIL CENTRAL DES LAURENTIDES

Bonjour,

Le Conseil central vous convoque à l'assemblée générale régulière :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RÉGULIÈRE

10 février 2012

DE 9H30 À 16H30

Hôtel du Mont-Gabriel

1699, chemin du Mont-Gabriel, Sainte-Adèle, (Québec) J8B 1A5
1-800-668-5253

À l'ordre du jour :

- 1- Rapport du comité de travail concernant le déménagement du Conseil central
- 2- Présentation sur l'endettement par l'ACEF
- 3- Présentation du Programme pour l'accès à une représentation équitable des femmes (PAREF) par Denise Boucher et Marie-France Benoît
- 4- Rapport des personnes officielles

Financement :

Le Conseil central défraie les frais de déplacement, repas, hébergement, ainsi que le salaire perdu sur la présentation des pièces justificatives suivantes (la libération et talon de paie) d'une personne déléguée officielle par syndicat.

Syndicalement,

Eric Céré,
Secrétaire-trésorier du CCSNL

Pièces jointes :

- Procès-verbal de l'assemblée générale régulière du 28 octobre 2011
- Lettre du trésorier (si votre syndicat est en retard dans ses redevances envers le CCSNL-CSN)
- Lettre de créance